

CLASS GIFT PROMOTION 2013



Cher camarade, Cher parent d'élève,

Cette année, et pour la 5^e année consécutive, la promotion 2013 de Mines Nancy dont fait partie votre fils/fille, se mobilise pour faire un don à son École, sous forme d'un Class Gift. Ce don de promotion lui permet d'accompagner son développement, une pratique très courante au sein des prestigieuses écoles d'ingénieurs et de commerce.

LE PROJET : la transformation eco-friendly de l'Open Space

Afin de développer les services offerts aux élèves de Mines Nancy, nous souhaitons investir dans les infrastructures de l'école, plus particulièrement dans la salle « Open Space », située au-dessus du foyer des élèves et actuellement trop peu utilisée malgré son potentiel.

L'équipe de la RDD13 a pour ambition de créer un nouveau lieu de rendez-vous convivial et eco-friendly pour tous les « mineurs ». Cet espace aura également vocation à sensibiliser les élèves aux réflexes et gestes « écolo » de tous les jours, par exemple avec un récupérateur d'eau utilisée pour le ménage ou un service de recyclage de canettes.

Nous vous remercions par avance pour votre contribution, l'important n'est pas la somme mais le geste.

Chloé Vidal et Pierre Arnaud, pour l'équipe RDD13

En savoir + : www.rdd13.fr/classgift

COMBIEN DONNER ?

Pour parvenir à nos ambitions nous comptons sur vous tous ! Tout don est le bienvenu quelle que soit la somme ! Sachez que les dons sont déductibles à hauteur de 66 % des impôts et que chaque donateur (élève ou parent) se verra envoyer un reçu fiscal*.

POUR DONNER, RIEN DE PLUS SIMPLE :

1. rendez-vous sur le site : www.fondationminesnancy.org
2. cliquez sur « Faire un don »
3. choisissez le formulaire « Class Gift (Élèves & Parents Prom 13) » et laissez-vous guider

VOUS POUVEZ ÉGALEMENT FAIRE UN DON :

par chèque bancaire à l'ordre de :

« Fondation Mines Nancy »
(indiquez au dos le code CG N13)
Campus Artem - 92, rue du Sergent Blandan
CS 14234 - 54042 Nancy Cedex

par virement bancaire sur le compte :

CIC Est - 44, rue des Dominicains - 54000 Nancy
IBAN : FR76 3008 7336 0300 0109 4680 120
BIC : CMCIFRPP

* Suivant la législation actuelle (janvier 2014), vous bénéficiez des avantages suivants :

- 66 % de votre don déductible de votre Impôt sur le Revenu (IR), dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.
- 75 % de votre don déductible de votre Impôt de Solidarité sur la Fortune (ISF), dans la limite de 50 000 € de réduction qui correspond à un don annuel maximum de 66 666 €.